



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Yerres

Question écrite n° 41817

Texte de la question

M. Jacques Guyard attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la recente publication par l'Agence de l'eau Seine-Normandie d'une brochure relative a la qualite de l'eau du bassin Seine amont. Dans le contenu de ce document, il apparait que la pollution de l'eau de l'Yerres, dans le departement de l'Essonne, est parmi la plus importante de l'ensemble des autres fleuves et rivières de la region, notamment en ce qui concerne les matieres organiques et oxydables, les concentrations en nitrates, phosphore et en metaux (nickel, plomb, mercure, cuivre et zinc). De plus, la qualite generale est qualifiee de mediocre. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de decider, afin d'ameliorer la qualite de l'eau de cette riviere.

Texte de la réponse

Mme le ministre de l'environnement a pris connaissance avec interet de la question posee par l'honorable parlementaire concernant la qualite de l'eau de la riviere Yerres. Des mesures ont bien ete prises pour ameliorer la qualite des eaux de la riviere Yerres et de ses affluents, le Reveillon et la Marsange. Ces cours d'eau, a cause de leurs debits d'etiage tres faibles et leurs parcours en milieu urbain, constituent un ensemble sensible. Cette situation est assez frequente en Ile-de-France. Les mesures prises se sont concretisees par plusieurs operations majeures engagees des 1992. Un programme quinquennal sur la periode 1992-1996, portant sur 800 MF de travaux, a ete etabli entre l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le syndicat intercommunal d'assainissement de la region de Villeneuve-Saint-Georges (SIARVSG) en tant que maitre d'ouvrage. L'operation consiste a rehabiliter l'ensemble des reseaux d'assainissement. Le SIARVSG regroupe les quinze communes de l'Essonne et du Val-de-Marne situees a l'aval du bassin de la riviere Yerres. A l'automne 1996, seront engages les travaux de raccordement a la station d'epuration de Valenton des communes du syndicat intercommunal pour le raccordement de la Brie a Valenton (SIBRAV). Ces travaux debuteront par la commune de Servon sur le bassin du Reveillon. Une station d'epuration, desservant les communes de Tournan, Gretz-Armainvilliers et Presles et d'une capacite de 50 000 equivalents-habitants, est en construction sur le cours de la Marsange. Les travaux ont ete lances dans le courant de l'ete 1996. Enfin, le raccordement a la station d'epuration de Valenton des communes de Brie-Comte-Robert et Combs-la-Ville en est actuellement au stage d'avant-projet. L'ensemble de ces operations, dont l'achevement est prevu en 1998, apportera une amelioration sensible de la qualite des milieux aquatiques.

Données clés

Auteur : [M. Guyard Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41817

Rubrique : Cours d'eau, etangs et lacs

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 1996, page 4056

Réponse publiée le : 23 septembre 1996, page 5068